SAINT - LUC MEDICAL

SOMMAIRE

N° 1 - 1976

LE ROLE DE LA F. I. A. M. C. (1)

Depuis le Second Concile du Vatican une multitude de structures a été érigée pour réaliser ses décisions. Il est fort possible qu'il y ait eu trop de ré-arrangements et que la complexité des projets ait éclipsé l'esprit de la réforme de l'Eglise. Le Pape Paul VI, dans sa proclamation de l'Année Sainte, nous a donné deux mots qui englobent l'essence même des enseignements du Concile. Ces deux mots sont : Renouveau et Réconciliation.

Puisque la F.I.A.M.C. est une des organisations au sein de l'Eglise il appartient aux membres de la F.I.A.M.C. de réfléchir intensément à leur rôle essentiel. Cela fait partie de leur programme de renouveau. Si nous demandons à un médecin catholique quel est son rôle il affirmera probablement à nouveau que sa tâche est de préserver et d'améliorer la Vie. Une telle affirmation met à nouveau l'accent sur la contradiction devant laquelle se trouvera le médecin lorsqu'on lui demandera de collaborer à l'euthanasie ou à un avortement. Il y a toutefois de nombreux médecins, de par le monde, qui ne sont pas chrétiens ni même déistes, qui pourraient donner la même réponse avec la plus grande sincérité. La question se pose dès lors de savoir si le médecin catholique a un rôle à jouer qui soit plus fondamental pour la vie entière des êtres humains.

Le médecin est, évidemment, très proche du problème du mal. Ce grand mystère contient le mystère de la souffrance, spécialement de la souffrance qui atteint les innocents. Personne ne peut complètement expliquer ce problème, mais nous avons le droit d'être capables de le placer dans une certaine perspective. Nous exagérons l'apparente contradiction qu'il y aurait entre la souffrance des innocents et l'amour que Dieu leur porte, parce que nous avons tendance à trivialiser l'amour. Nous n'avons pas été créés seulement pour aimer Dieu mais aussi pour que Dieu puisse nous aimer. Parce que Dieu nous aime, il ne peut pas nous laisser simplement comme nous sommes. Dieu est perfectionniste et Il essaie de nous rendre plus « aimables ». Dans cette grande tâche d'élévation il y a de l'effort, de l'incomfort et de la lutte. Il s'agit d'un processus permanent de purification et, aussi mystérieux que cela puisse nous paraître, le fait est que la perfection ne peut être atteinte sans effort et sans lutte. Dans un certain sens, qui est le vrai sens, les malades et les déshérités sont plus proches de Dieu parce qu'ils sont déjà manifestement impliqués dans le processus de purification. On pourrait prétendre que ce ne sont pas les malades, ni les déshérités, ni les solitaires qui connaissent ce

(1) Fédération Internationale des Associations Médicales Catholiques.

S. Exc. Mgr. A. Harris est l'ancien conseiller Ecclésiastique de la F.I.A.M.C. Il a été pour les Médecins Catholiques du monde entier, une bienfaiteur et un véritable ami.

problème, mais plutôt les gens sains, ceux qui sont à la recherche du succès, qui sont en danger parce qu'ils s'éloignent de Dieu qui est le vrai Bonheur.

Mais cherchons encore plus loin. Le médecin catholique peut être conscient d'être impliqué dans le problème du mal. Il peut être conscient de l'apparente contradiction entre l'amour de Dieu et la souffrance des innocents et il peut être disposé à vivre dans cette apparente contradiction. Mais le médecin catholique doit certainement aussi être conscient de ce que le Christ lui-même s'est soumis à la souffrance, non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen vers la Résurrection et la Gloire. En d'autres mots, le médecin est impliqué dans le grand Mystère Pascal. Le médecin catholique est au cœur de ce grand événement chrétien et n'en est pas seulement un assistant ou un observateur. Le médecin catholique est intégré dans le mystère de la souffrance qui conduit à la résurrection et le Christ nous invite à suivre le Chemin de la Croix qui conduit à Dieu. Ainsi les médecins qui sont pris dans les tensions et la détresse de la Croix, doivent aussi être conscients de la Résurrection.

Ceci nous ramène à la F.I.A.M.C. La tâche primordiale de la F.I.A.M.C. est de rendre les médecins catholiques conscients d'être profondément impliqués dans le Mystère Pascal. Ils sont à la pointe de ce grand mouvement qui mène à Dieu à travers la souffrance. La découverte progressive de la Révélation à travers l'Eglise, signifie que de nouveaux horizons sont ouverts, non seulement aux théologiens mais à tous les catholiques et spécialement aux médecins catholiques. L'organisme qu'est la F.I.A.M.C. rassemble les médecins catholiques et se charge de les réunir de telle sorte qu'une nouvelle compréhension de la Révélation puisse être partagée à un niveau international. C'est le rôle de la F.I.A.M.C. de procurer une tribune où les données nouvelles de la théologie puissent être confrontées avec les progrès de la médecine. Si la F.I.A.M.C. ne faisait rien de plus que cela elle aurait déjà justifié son importance. Je demande que les médecins catholiques ne parlent pas de la F.I.A.M.C. simplement en termes de comités ou d'organisation, encore moins comme d'un fardeau financier, mais plutôt comme d'une occasion de se rendre mutuellement conscients du rôle glorieux qu'ont les médecins catholiques dans le plan providentiel de Dieu.

Que Dieu bénisse et encourage tous ceux qui consacrent une partie de leur temps et de leur énergie à ce magnifique travail.

Augustine HARRIS

LE POUVOIR MEDICAL (1)

L'espèce humaine est radicalement différente des autres espèces vivantes en raison de sa structure cérébrale. L'homme homo-sapiens a comme caractéristique de ne pas être adapté d'avance aux conditions d'existence, à sa survie...

L'homme fait deux avec l'univers :

* il s'interroge
* il interroge
* il est interrogé
* il cherche
  — à assurer sa survie
  — à l'améliorer
  — à modifier la nature.

Il désire que cela aille mieux.

LA NECESSITE FONDAMENTALE DE CHERCHER A SAVOIR est une des grandes caractéristiques de l'espèce humaine.

Et ce savoir donne un pouvoir que nous pouvons diviser en
1) pouvoir de : pouvoir lié à la connaissance intellectuelle;
2) pouvoir pour : pouvoir d'exercer (dans ce cas-ci) la médecine pour les malades;
3) pouvoir sur : pouvoir sur les personnes; pouvoir dû entre autres à une connaissance que les autres n'ont pas.

Ces 3 pouvoirs sont distinguables mais humainement indissociables. On passe facilement, sans s'en rendre compte, du pouvoir de, au pouvoir sur. Toute la difficulté se situe à ce niveau.

Il est facile d'imaginer que, dès le début de la conscience humaine, une des questions fondamentales qui a tourmenté l'espèce humaine, est la question de la souffrance et de la santé, de l'action de la mort.

Par rapport à ce fait inexplicable (la mort) pour lequel on a cherché des explications mythiques, il s'est institué dans toutes les civilisations, un groupe humain, en relation avec les croyances mythiques, qu'on peut appeler « les sorciers ».

Certains hommes ou femmes étaient ressentis, supposés avoir un pouvoir que les autres n'avaient pas, pouvoir d'un ordre magique. pouvoir s'appliquant à la question de la santé, de la souffrance, de la mort. Ce groupe humain était supposé savoir, donc supposé de

(1) Conférence donnée à Liège le 15 février.

Que conseiller à vos patientes ?

1°) CHUTE DES CHEVEUX

Le Bain qui correspond à la nature du cheveu.

Traitement : ampoules de lotion antichute à base de liquide amniotique stérilisé.
Entretien : le soin qui correspond à la nature du cheveu.

La laque qui correspond à la nature des cheveux.

2°) LES PELLICULES

Traitement : Bain peeling en coffret de 4 applications, à base de zinc pyridinethione, sur cheveux non mouillés. Masser, émulsionner, rincer.
Entretien : Bain antipelliculaire.

Le soin et la laque qui correspondent à la nature du cheveu.

3°) CHEVEUX GRAS

Bain antiséborrhéique
Soufre organique et esters gras, alterné avec le Bain Equilibreur.

Surfactif Triple
acides aminés soufrés polymères absorbants.

Laque Volumatrice
à base de polymères absorbants.

4°) CHEVEUX SECS

Bain Vitalisant
à base de corps gras et d'éléments cationiques.

Emulsion Riche
à base d'huiles naturelles et de cations actifs.

Laque Vitalisante
à base de polymères cationiques.

5°) CHEVEUX MIXTES (cuir chevelu gras - cheveux secs)

Bain Divalent
à base d'acides aminés soufrés.
Polymères adoucissants.

Soin Divalent
à base d'acides aminés soufrés, de polymères cationiques, d'huile de silicones.

Laque Vitalisante
à base de polymères cationiques.

pouvoir agir sur la santé, la souffrance et la mort. C'est là que se situe l'origine du pouvoir Médical.

Ce pouvoir Médical s'insère dans cette croyance lointaine de l'angoisse humaine qui a besoin de situer quelque part

— des gens qui savent
— des gens qui ont le pouvoir de 1) guérir
2) soulager
3) permettre de vivre.

Ces hommes avaient un pouvoir pour : au service du malade; et un pouvoir sur : car ils avaient un pouvoir que les autres n'avaient pas. Et il n'est pas stupide de supposer qu'il y a eu des réactions violentes de la part du public quand le mage, le sorcier se trompait ou n'aboutissait pas. On peut supposer que certains ont été exécutés « parce qu'ils avaient échoué ». Ces hommes étaient supposé avoir «le savoir» et ils pouvaient être contestés parce que leur pouvoir n'avait pas donné le résultat attendu.

Comment, maintenant, cette notion de « l'attitude humaine » suscitant quelque part un groupe humain qui sait, qui a le pouvoir à propos de la santé, a-t-elle pu évoluer ?

Au 17e siècle, elle était encore très magique. Elle reposait sur beaucoup de connaissances empiriques, de croyances à fondement magique, cela, malgré le début d'une connaissance scientifique. On croyait encore à la toute-puissance du médecin face à une situation pénible.

Ce n'est qu'à l'articulation du 18e-19e siècle que la démarche Médicale devient scientifique au sens moderne du mot.

Pendant tout le 19e siècle et même le début du 20e siècle, c'est la rêverie, la croyance, l'illusion que le pouvoir de la science est sans limites et va permettre de résoudre totalement tous les problèmes humains dont la mort. Or il est sûr aujourd'hui, du point de vue scientifique, « que la cessation individuelle de l'organisation vivante fait partie de la vie, que c'est l'aboutissement de la structure vivante ».

Qu'attend-on alors du pouvoir Médical ?

Il faut d'abord souligner qu'il est capital que le pouvoir médical reconnaisse son impuissance devant la mort. On fait en effet de plus en plus de procès au médecin parce que le malade n'a pas guéri, a trop souffert, ou a guéri alors qu'on ne l'attendait pas.

(On peut citer, à titre d'exemple, le cas de cet Américain qui gagna un procès en dommages et intérêts contre un médecin qui s'était trompé en lui affirmant, celui-ci étant atteint d'un mal incurable, qu'il n'avait plus que 2 ans à vivre. Cet Américain se portant « comme un charme » 2 ans plus tard mais avait dilapidé toute sa fortune.)

Attend-on de la Médecine un tout-puissant savoir ou un tout-puissant pourvoir ? Le Pouvoir Médical n'est pas absolu. « LE POUVOIR DE » a beaucoup augmenté grâce aux acquisitions scientifiques, donc « LE POUVOIR POUR ».

Ce « pouvoir de » qui s'exerce pour, a automatiquement tendance à l'attitude du « pouvoir sur ». Ayant un « pouvoir de », on l'exerce non plus au service des gens mais pour soi-même. C'est le vertige du pouvoir exercé pour la puissance, pour le sentiment d'exercer un pouvoir. Cette tentation est au cœur de l'homme et n'est pas moderne. Ce qui l'est, par contre, c'est que cette ambivalence (ce mal humain profond) qui est un instinct radical de domination, se révèle dans la perspective médicale en se combinant avec cette illusion de la toute puissance qu'a donné le scientisme du 19e siècle et qui est en train de s'écrouler.

C'est là que si situe le fond même du malaise qui règne dans l'interrogation médicale moderne, malaise à la fois dans la pratique. Ce Pouvoir exorbitant se révèle à cause de cela, comme monstrueux, tout au moins comportant des risques d'être monstrueux et inhumain.

Le fond du problème est l'occultation de la mort, occultation de la réalité mortelle de l'être humain, occultation de la faille fondamentale constituante de la personne humaine.

Le Pouvoir Médical s'instaurant en dictature au profit de l'idole de la toute puissance scientifique a été et reste la tentation de la Médecine moderne. « On est au service de la Médecine ! ».

ex. : Citons le cas d'un réanimateur qui refusait d'entendre certaines questions de la part d'une famille, qui sentant la fin d'un proche, supplient que l'on arrête les machines pour qu'il meurt en paix. Le médecin disant « La famille n'a rien à dire, je suis au service de la technique ». Sic.

Est-ce que le pouvoir Médical, qui, grâce au développement de la technique, est vertigineux, n'arrive pas à s'exercer de telle manière qu'on ne respecte pas les gens à qui on a affaire et notamment leur mort qui est en train de se produire ? (cas du Général Franco).

Est-ce que la Médecine moderne, surtout en Médecine de pointe, n'est pas prise par le vertige de la toute puissance que lui donne apparemment l'accroissement de son pouvoir effectif grâce à la science ?

Heureusement, aujourd'hui on commence à se rendre compte d'une chose toute simple à savoir que l'homme n'est pas tout-puissant sur le monde et sur lui-même.

Ce qui est écrit ci-dessus, à propos du Pouvoir Médical s'insère dans toute l'anthropologie humaine, toute la civilisation humaine. Le Pouvoir Médical n'est qu'un aspect. Une chose est frappante à l'heure

actuelle : qu'il s'agisse d'un accident dans la mine, un accident de chemin de fer, un tremblement de terre, ON N'ADMET PLUS UNE IDEE DE FATALITE. Il faut absolument trouver le coupable. On ne peut supporter l'idée qu'il n'y ait pas de coupable. On va poursuivre l'ingénieur, le géologue, etc... qui n'avait pas prévu qu'il y aurait un tremblement de terre, etc...

Quand il y a un accident (1/1000) en salle d'opération, accident strictement imprévisible et contre lequel personne ne peut rien (syncope blanche au début d'une anesthésie), on n'admet pas. On fait un procès contre le médecin ou l'anesthésiste et plus cela va, plus il sera condamné, et par des gens qui n'y connaissent rien techniquement parlant. On ne peut plus dans le monde actuel supporter l'idée qu'il n'y a pas un coupable humain. Or on commence peut-être à se rendre compte que cela est faux et que la destinée humaine échappe comme telle au pouvoir de l'homme quant à son aboutissement où sa réponse ultime c'est l'essentiel.

Cette question du progrès scientifique et du Pouvoir Médical moderne s'inscrivant dans l'ensemble de l'évolution de notre civilisation (et qui en est un des symptômes les plus saisissants) est peut-être l'exemple clinique fondamental de ce qu'on appelait autrefois le péché originel c'est à dire « L'illusion de la toute puissance et l'occultation de l'interrogation de la limite et de la mort ». L'être humain est mortel et refuse de l'accepter. Il est mené par une hantise fondamentale c'est-à-dire une existence indépendante du temps, dégagée de la durée.

Il semble que la civilisation contemporaine a oublié cette ambivalence, de la faiblesse, de l'inquiétude, de la puissance, mais aussi de la faiblesse de l'homme par rapport à son propre destin. Ce vertigineux orgueil de l'homme moderne qui a cru, jusqu'à ces temps-ci, qu'il pourrait résoudre lui-même son ou ses problèmes, on le remet en question aujourd'hui. On a vécu sous le signe de plusieurs mythes c'est-à-dire d'un aboutissement dans le temps grâce au pouvoir de la Médecine qui allait résoudre la mort et la souffrance, grâce au pouvoir de l'économie qui allait résoudre les luttes sociales et grâce à tout cela on arriverait au « Paradis sur la terre » : on ne souffrirait plus, on ne mourrait plus, il n'y aurait plus de classes. Cette civilisation illusoire et romantique est en train de s'écrouler. Peut-être alors aujourd'hui, à la lumière de cette désagréable révélation, peut-on se poser d'autres questions ? S'interroger sur la signification de la mort ?

Il faudrait reprendre conscience dans la vie de tous les jours, que le pouvoir est bien un pouvoir pour et qu'il doit veiller constamment à ne pas devenir un monstrueux pouvoir sur.

MARC ORAISON.

LA FAMILLE EN DANGER ?

Pendant longtemps, l'activité de la société médicale belge de saint Luc, comme l'objet de la plupart des publications parues dans le bulletin, s'inspira de notions de morale professionnelle, des règles qui doivent guider les médecins dans leurs relations entre eux, avec les malades, les mutuelles, la société, etc. Il s'agit là, on l'admet volontiers, de questions essentielles à l'activité médicale en général, à celle des médecins catholiques en particulier. Ils restent et resteront perpétuellement confrontés à des situations délicates, parfois dramatiques où leur conduite doit être guidée par leurs convictions (contraception, stérilisation, avortements ...).

Rarement, peut-être trop rarement, des préoccupations plus générales se faisaient jour : en 1951 par exemple, le docteur De Guchteneere rompait une lance en faveur de l'humanisme médical. Le groupe de saint Luc de Mons a, depuis de nombreuses années, choisi une option inspirée de cette idée de culture générale et humaine. L'humanisme médical ne peut, en effet, se refermer sur lui-même. Il doit, au contraire, s'ouvrir largement sur la connaissance et la prise de conscience du monde qui nous entoure et sur l'évolution incessante qui s'y dessine. La formation des futurs médecins comme la pratique essentiellement individualistes dans la clientèle, ne poussent guère le praticiens à s'intéresser à des mouvements globaux. N'est-ce pas une lacune à combler ?

Mons a tenté de le faire au cours des derniers cycles de conférences, données lors des réunions hivernales et printanières. Un premier ensemble de causeries fut centré sur les collectivités belges souvent mal connues de qui n'en fait pas partie. On entendit ainsi un grand maître de la Grande Loge de Belgique, un pasteur protestant de l'Eglise réformée de Belgique — Eglise non officiellement reconnue dans notre pays où lé protestantisme est surtout représenté par l'Eglise protestante de Belgique — une représentante des orthodoxes, et le grand Rabbin. La saison 1975-1976 continua sur cette lancée; plusieurs orateurs vinrent nous parler de divers aspects de la société belge actuelle. Le premier fut le professeur Delooz. Le but était l'étude de la famille. Malheureusement, vu la longueur du sujet, il fallut se contenter d'un aperçu des conditions de vie de la cellule familiale au siècle dernier. Voici rapporté l'esprit si pas les mots de cette leçon.

On est facilement tenté, lorsqu'on juge l'évolution de notre milieu contemporain de croire que tout va mal, bien plus mal qu'autrefois. Il n'en est rien si on prend la peine de réfléchir à la façon dont on vivait il y a cent ans.

Quelle était, au 19me siècle, la situation de la famille dans le monde ouvrier ? Comment vivait le couple ? Que devenaient les enfants ? La lecture de toutes les enquêtes effectuées vers 1840-1850, époque vers laquelle on commença à prendre conscience de la misère du petit peuple, montre une situation catastrophique. On peut la résumer par quelques phrases : celle de Jules Simon « Il y a dans notre organisation économique un vice terrible, qui est le générateur de la misère et qu'il faut vaincre à tout prix si l'on ne veut pas périr : c'est la suppression de la vie de famille. Dans un ménage d'ouvriers, le père, la mère sont absents, chacun de leur côté quatorze heures par jour ». On pourrait croire qu'il s'agit là d'un polémiste engagé, porté à l'exagération. Il n'en est rien.

Le père Fallon dans ses « Principes d'économie sociale » confirme « Le 19me siècle a vu en cette matière (note : la durée de la journée de travail) des abus criants. La cupidité et la concurrence effrénée qui régnèrent sans entraves, aboutirent souvent à des conditions de travail et de salaires hautement condamnables ». Sans vouloir s'appesantir, on peut dire que mari et femme ne se rencontraient que dans la chambre conjugale — bien souvent la seule de la maison — abrutis de fatigue et plus d'une fois encore, d'alcool. L'alimentation était pauvre les vêtements rares. Il arrivait que, le dimanche, l'homme restât au lit pendant que la femme nettoyait sa chemise, la seule. Quant aux enfants, nombreux au départ, (taux de natalité au dessus de 30 pour mille dans l'ensemble de l'Europe, au début du 19me siècle) une proportion importante mourait précocement : vers 1880 on estimait qu'il y avait en France 169 décès endéans la première année sur 1.000 naissances. En Belgique, le taux se situait à 155,8 pour mille. On ne s'étonnera pas, par conséquent, que l'espérance de vie se situât à 31 ans et 5 mois en 1830, 38 ans et un mois de 1847 à 1856. Dans la suite ces chiffres ont commencé à se relever pour atteindre cent ans après, nos taux actuels. Les enfants qui avaient la chance de survivre étaient mis très tôt au travail, dans les diverses industries et même dans les mines. Selon l'enquête de Villermé, médecin et moraliste, **des enfants de quatre ans et demi** étaient occupés dans des tissages pour dévider les trames ! Ils apportaient aux patrons une main d'œuvre à très bon marché et à la famille un très modeste appoint pécunier, souvent indispensable. Les romans de Zola, on le voit, n'étaient pas pure imagination.

Dans d'aussi misérables conditions, le sentiment familial et l'amour des enfants ne trouvaient pas un terrain favorable pour se développer, on le conçoit aisément. Parlant des conditions de travail connues au 19me siècle, Giovanni Hoyois a dit : « A plusieurs générations d'hommes, le sens de la famille a été enlevé de la sorte, avec le loisir de vivre en famille ».

Dans la bourgeoisie, direz-vous, il n'existait rien de pareil ! Bien sûr c'était différent, mais pas nécessairement mieux. Faut-il rappeler

d'abord que le choix des conjoints se faisait trop souvent par les parents, plus en fonction d'une réunion de biens que d'une union de personnes, que l'autorité du mari, tout puissante, pouvait devenir tyrannique et que trop souvent, pour de nombreuses raisons, il apparaissait normal de confier les enfants a des nourrices au détriment des propres enfants de cette « maman de lait ». Il est difficile de trouver une statistique sur cette coutume ancienne. Un commissaire de police de Paris, à la fin du 18me siècle, écrivait que sur 21.000 enfants nés dans la ville, un millier seulement y restaient, ceux des plus pauvres. Les autres, fils de la noblesse, de la classe des artisans plus ou moins élevés et même de beaucoup d'ouvriers étaient envoyés à la campagne, chez des femmes qui faisaient profession d'élever les enfants des autres. L'abandon d'enfants était beaucoup plus commun que de nos jours.

Triste bilan, par conséquent, que nous laissa le 19me siècle soumis à l'inexorable loi du travail en usine, né de la révolution industrielle. Là s'arrêta l'orateur — il était près de 23 heures ! Il laissa à chacun le soin de tirer la ou les conclusions.

Une brève réflexion fait apparaître combien la réglementation des conditions de travail, obtenue par l'action de mouvements sociaux et surtout par les intéressés eux-mêmes permit l'élimination des abus outranciers et l'instauration d'un climat familial beaucoup meilleur ! Puis, à nouveau, tout a recommencé a se gâcher. Aujourd'hui, des tendances, impensables il y a trente ans encore, ébranlent notre société occidentale. Les bases sur lesquelles s'édifia notre vie sociale sont minées par des idéologies nouvelles : le relativisme s'est installé, le rejet — et la capitulation — de toute autorité même la plus naturelle et la plus indispensable se présente comme la norme, la société permissive comme la règle. Aussi la famille, aux yeux de certains, apparait-elle comme périmée. En conséquence, les divorces se multiplient et sous l'effet d'une propagande tout a fait injustifiée dans nos pays occidentaux, la limitation du nombre, voire même le rejet des enfants prend figure de libération.

Comme toute institution, la famille doit perpétuellement se défendre et parer aux dangers qui la menacent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

Que peuvent faire dans un tel domaine des médecins chrétiens ? Rien d'autre bien souvent qu'ajouter leur voix à toutes celles qui s'élèvent contre les exagérations contemporaines, faire connaître leur opinion, l'exprimer, la répéter. Dans le brouhaha de notre époque, n'est entendu que ce qui se dit, se redit, se reredit.

Il s'agit de la défense d'un humanisme fondamental : celui du cadre dans lequel doit se développer puis s'épanouir une vie d'homme. Les groupes de St Luc ne peuvent y rester indifférents.

Dr R. ORBAN.

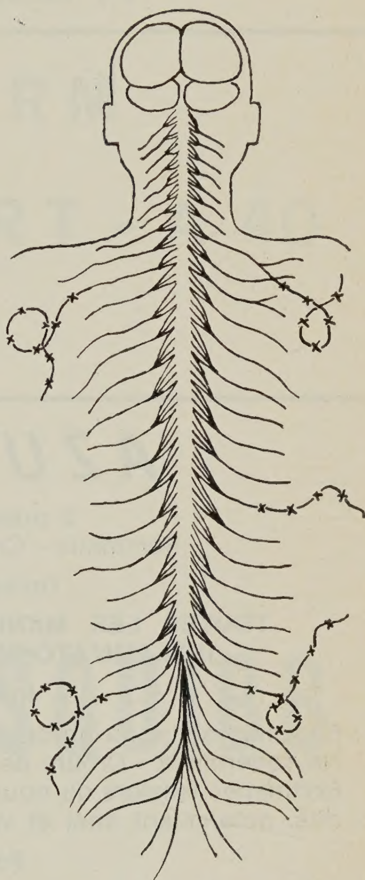
MAXI-B 5000 LABAZ

Vitaminothérapie antalgique par voie I.M.

Le Maxi-B 5000 Labaz est une association des formes physiologiquement actives des vitamines B1 (cocarboxylase), B6 (codécarboxylase) et B12 (hydroxocobalamine), à des doses pharmacologiques.

Absence de douleur à l'injection.

INDICATIONS : toutes algies nerveuses ou rhumatismales, justiciables d'un traitement par les vitamines B1, B6 et B12. Neuropathies par avitaminose du groupe B, spécialement neuropathies alcooliques.



CONTRE-INDICATION : l'administration de Maxi-B « 5000 » est contre-indiquée chez les malades présentant une intolérance à la vitamine B1.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION : dissoudre extemporanément le lyophilisat dans sa fiole en y ajoutant les 2 ml de solvant. Injecter le soluté obtenu par voie intra musculaire profonde. Le traitement comporte, en moyenne, une injection tous les jours ou tous les deux jours.

COMPOSITION : les principes actifs du Maxi-B « 5000 » sont :
Cocarboxylase ou ester pyrophosphorique de thiamine : 40 mg.
Codécarboxylase ou ester phosphorique de pyridoxal : 40 mg.
Hydroxocobalamine ou vitamine B12a : 5000 µg.

CONSERVATION : au-dessous de 25o C et à l'abri de la lumière. Eviter le gel.

VALIDITE : dans les conditions de conservation ci-dessus mentionnées le Maxi-B « 5000 » garde toutes ses propriétés thérapeutiques pendant au moins 3 ans.

PRESENTATION : boîte de 4 fioles de poudre lyophilisée et 4 ampoules de solvant.

Labaz s.a. Avenue De Béjar 1, 1120 Bruxelles.

de pierpont

IN MEMORIAM :

le P. Jean-Marie FROCHISSE

Le 23 mars, s'éteignait, dans une clinique liégeoise, le P. Frochisse. Sa mort est ressentie comme un deuil, non seulement par ses confrères, mais par les nombreux amis qu'il comptait dans les diverses professions de Santé et, en particulier, par les Médecins de S. Luc, dont il fut si longtemps le conseiller.

Né en 1900, il était entré, en 1918, dans la Compagnie de Jésus. Après avoir, au cours de sa longue formation, été orienté quelque temps vers les Sciences de la Vie, il entreprend, à l'issue de sa Théologie, un Doctorat en Sciences politiques et sociales qu'il réussit brillamment. Mais, le P. Raquot ayant dû, pour des motifs de santé, abandonner son poste à Liège, le P. Frochisse est envoyé pour le remplacer, en 1935. Il avait une mission précise : regrouper et aider les étudiants, médecins et autres membres du Corps de Santé. Les moyens étaient pauvres : un parloir du Collège Saint-Louis. Mais il y avait sa personnalité accueillante, sa compétence, son dévouement. Et le dévouement est contagieux; il suscita, autour de lui, de fidèles collaborations et, bientôt, naquit une œuvre qui allait se déployer pendant plus de 35 ans.

Non sans difficultés. La guerre d'abord, en 1939. Puis, plus tard, l'abandon, par les Jésuites, du Collège S. Louis. On acheta, au cœur de la ville, une maison qui allait devenir un centre de rayonnement incomparable : le Foyer Laënnec. Les étudiants l'appelaient «le Foyer» tout court, tant ils s'y sentaient chez eux pour des répétitions de cours, des films, des réunions de tous genres. Les médecins de S. Luc, les Pharmaciens, les Infirmières, y organisaient des conférences et y tenaient leurs assemblées. De toute cette activité, le P. Frochisse était le centre et le moteur. Travailleur infatigable, moraliste plein de bon sens, conseiller discret, toujours disponible, il était l'âme de la maison.

Actif jusqu'à l'extrême limite de ses forces malgré une santé fragile, il dut subir la loi de la maladie en 1972; en 1974, il entrait en clinique pour n'en plus sortir. Son courage et sa foi ne se démentirent pas, tant que dura cette longue épreuve, aggravée par la tristesse de voir son œuvre décliner. Il put mesurer, du moins, l'amitié et l'estime que lui vouaient tant de personnes. Les Médecins, en particulier, qui l'avaient aidé généreusement dans son apostolat ne lui ménagèrent pas leurs soins dans sa maladie. Il fut accompagné jusqu'au bout par ceux qu'il avait lui-même, si longtemps, accompagnés.

Ils étaient nombreux, le jour des funérailles, à l'entourer de leur prière et à célébrer l'entrée dans la joie divine de celui qui avait été, tant d'années durant, un ami et un témoin.

A. Delépierre S. J.